



COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 55 du 3 mai 2016

ISAE : la victoire de la méthode CFDT au bénéfice de tous les professeurs des écoles

L'annonce par le premier ministre de l'augmentation de l'ISAE à 1200€ en septembre 2016 est l'aboutissement d'une revendication d'équité portée par la CFDT depuis plus de 20 ans avec son projet d'un corps unique d'enseignants. L'engagement du Sgen-CFDT par la négociation, la signature d'un protocole d'accord en mai 2013, la construction d'un rapport de force et le rappel incessant de l'inéquité indemnitaire entre les enseignants ont été décisifs pour cette victoire historique.

L'ISAE à 1200€ est plus qu'une mesure de revalorisation des professeurs des écoles, c'est une mesure de justice sociale. Il n'est pas normal que les professeurs des écoles et leurs collègues du secondaire, recrutés au même niveau de diplôme, contribuant également à la réussite du service public d'éducation, ne bénéficient pas de la même rémunération. Le protocole catégoriel de mai 2013 que le Sgen-CFDT a porté et signé avec le ministère de l'EN a apporté une juste réponse à cette demande d'équité. La signature du ministre de l'Éducation nationale de l'époque engageait moralement cette législature, en cohérence avec la priorité au primaire affichée par la loi de refondation. Le gouvernement ne pouvait pas en remettre l'aboutissement au-delà de ce mandat.

Cependant, cette mesure ne constitue qu'un élément du rattrapage nécessaire à la résorption de l'inéquité entre les personnels enseignants. D'autres éléments en sont la source. Ainsi le Sgen-CFDT continue de revendiquer l'octroi de l'ISAE à tous les PE quelle que soit leur fonction, la possibilité de départ à la retraite dès l'ouverture des droits et un déroulement de carrière identique à celle des enseignants du second degré.

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
contact presse Bineta NDIAYE
Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81 - atdepresse@sgen.cfdt.fr